



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-71030>

Département(s) de publication : **93, 91, 92, 94, 95, 75, 77, 78**

Annonce n° **24-71030**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Saint-denis

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21930066200018

Ville : Saint-denis cédex 01

Code postal : 93205

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93, 91, 92, 94, 95, 75, 77, 78

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.maximilien.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 202405170856

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Audrey LUKONIKA

Adresse mail du contact : Mp_achats@ville-saint-denis.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 149337115

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Qualifications professionnelles : certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références des prestations de fourniture attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation) - QUALISPORT : 50 - Sport ballons et raquettes. La liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** DC1: Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Économie) DC2 : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Économie) Chiffre d'affaires :

déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature Moyens humains : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/07/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir Adjudicateur

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre pour des travaux d'aménagement et de remplacement d'équipements sportifs de plein air et salles d'EPS communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 37450000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le contrat porte sur les prestations suivantes : Accord-cadre pour des travaux d'aménagement et de remplacement d'équipements sportifs de plein air et salles d'EPS communaux Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition car il n'est pas possible d'identifier des prestations distinctes. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 165 000 euro(s) HT par période d'un an. Le marché a pour objet de répondre au besoin de remplacement d'équipements sportifs dans les installations sportives, les établissements scolaires ou socio-éducatifs communaux ne répondant pas aux exigences de sécurité ou aux prescriptions des règlements des fédérations sportives. Le marché est étendu à l'exécution de prestations occasionnelles et spécifiques dues aux aménagements de nouvelles installations. Critères de jugement des offres : Critère 1 - 50 % : Prix décomposé comme suit - Total correspondant à la somme des prix unitaires au bordereau pour la fourniture des équipements sportifs (25 %) - Total correspondant à la somme des prix unitaires au bordereau pour les prestations de pose (25%) Critère 2 - 40 % : Valeur technique de l'offre sur la base d'un mémoire technique détaillant : - Les caractéristiques techniques des équipements proposés (fiche technique et catalogue) (30 %) - Les moyens techniques et humains mis en oeuvre pour réaliser les prestations, notamment les délais d'intervention et délai de livraison (10%) Critère 3 - Les dispositions en matière de protection de l'environnement en lien avec la réalisation des prestations - 10% : - Utilisation de matériaux durables, écologiques ou certifiés par des labels écologiques (EU-ECOLABEL ou équivalent) - Utilisation de véhicules respectueux de l'environnement - Récupération et recyclage des matériels sportifs - Modalité de gestion des déchets

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Saint-Denis

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conditions de remise des candidatures/offres : remise des plis par voie électronique via la plateforme Maximilien (cf Règlement de la Consultation) Conditions d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises : retrait dématérialisé : <https://marches>.

maximilien.fr assistance en cas de difficultés de téléchargement : 0 820 20 77 43. La ville se réserve la possibilité d'effectuer une négociation avec l'ensemble des candidats ou les candidats les mieux classés pour une mise au point technique et ou financière. Les sociétés seront alors contactées via la plateforme Maximilien. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat(articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Tribunal Administratif de Montreuil, Montreuil.tribunal-administratif.fr, F - 93100 Montreuil, Tél : +33149202000, courriel : Greffe.ta-montreuil@tribunal-administratif.fr adresse internet : <http://Montreuil.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2024